Volume 28 – Numéro spécial 2002

CONSENSUS

Revue canadienne de normalisation

La Stratégie canadienne de normalisation
Rapport d'étape

Progresser ensemble

conférence du système national de **normes**
25-27 mars 2002

En primeur!

Tous les participants du Système national de normes se réuniront en mars au Mont Sainte-Anne, près de Québec, pour assister à la toute première Conférence du Système national de normes qui a pour thème *Progresser ensemble*. Ils y échangeront idées et expériences, enrichiront leurs connaissances au contact des autres et y esquisseront l'avenir de la normalisation canadienne.

Les invités et délégués présents à cette Conférence seront issus des sociétés canadiennes les plus méritantes, de tous les paliers de gouvernement et des forums nationaux et internationaux sur les normes et l'évaluation de la conformité.

Pour consulter nouvelles et rapports se rapportant à la Conférence, rendez-vous à www.ccn.ca.

La Conférence du Système national de normes ne pourrait avoir lieu sans le soutien précieux des parrains et commanditaires suivants :

Gouvernement du Canada / Government of Canada

Ressources naturelles Canada / Natural Resources Canada

Développement des ressources humaines Canada / Human Resources Development Canada

Santé Canada / Health Canada

Agence canadienne d'inspection des aliments / Canadian Food Inspection Agency

Agriculture et Agroalimentaire Canada / Agriculture and Agri-Food Canada

ALCAN

GROUPE CSA

IHS CANADA

ACLAE CAEAL

BNQ

ONGC CGSB

Affiliée avec Underwriters Laboratories Inc.

Ontario

entela

Hydro Québec

ACTI

Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec

Conseil canadien des normes
Standards Council of Canada

Canada

CONSENSUS

Revue canadienne
de normalisation

270, rue Albert, bureau 200
Ottawa (Ontario) K1P 6N7
tél. : + 1 613 238 3222, téléc. : + 1 613 569 7808
courriel : info@scc.ca

CONSENSUS est publié en français et en anglais, par le Conseil canadien des normes au nom du Système national de normes. Son contenu peut être reproduit sans autorisation à condition d'en mentionner la source.

CONSENSUS accepte les annonces qui sont conformes au Code canadien des normes de la publicité. Une telle acceptation n'est pas signe de l'accréditation ni de l'appui des annonceurs par le Conseil.

Le Conseil canadien des normes est la société d'État fédérale chargée d'encourager une normalisation efficiente et efficace au Canada lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative.

Rédacteur en chef, *Derek Stevenson (dstevenson@scc.ca)*
Traduction, *Hélène Couturier, Jeanne Reinhart*
Conception graphique et publicité, *Guy Ethier (gethier@scc.ca)*
ISSN 0380-1314

Lettres et commentaires doivent être adressés au rédacteur en chef de *CONSENSUS,* aux coordonnées ci-dessus.

ISO IEC

Le Conseil canadien des normes est le représentant attitré du Canada auprès de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et parraine le Comité national du Canada à la Commission électrotechnique internationale (CEI).

Imprimé au Canada
sur papier recyclé
et recyclable

système
national
de normes

Dans ce numéro...

Le point sur La Stratégie canadienne de normalisation – Deux années de mise en œuvre 4
Allan Rock, ministre de l'Industrie

La Stratégie canadienne de normalisation – Rapport d'étape . .5

Plan de mise en œuvre de la Stratégie canadienne de normalisation – Rapport d'étape 7

La parole aux intéressés 22
Les artisans de la Stratégie canadienne de normalisation font le bilan

Qui est l'heureux récipiendaire? 24
Le Conseil canadien des normes rend hommage à l'excellence

Le point sur

La Stratégie canadienne de normalisation- Deux années de mise en œuvre

Allan Rock,
ministre de l'Industrie

Le Conseil canadien des normes (CCN), a, il y a quatre ans, entrepris d'élaborer une stratégie nationale. Cette initiative réunissait le CCN, les personnes et organisations travaillant pour le Système national de normes (SNN) et ceux et celles qui au pays s'intéressent aux normes, pour envisager les buts de la normalisation au Canada et décider du meilleur moyen de les réaliser. C'est ainsi qu'était officiellement diffusée il y a deux ans la *Stratégie canadienne de normalisation* (SCN) et entamée sa mise en œuvre.

Les normes ont un impact sur tous les aspects de la vie. Elles permettent d'améliorer la qualité, la sécurité et l'efficacité des méthodes et des produits, et constituent un élément essentiel de la technologie, de l'innovation et du commerce. La *Stratégie* se veut tant un document d'orientation et de direction qu'un moyen de stimuler la croissance.

En nous présentant une version renouvelée des buts et objectifs, elle nous aide à faire en sorte que la normalisation serve efficacement les intérêts de tous les Canadiens et de notre pays dans son ensemble. Sur la scène internationale, la SCN nous incite, entre autres, à faire connaître les travaux réalisés par le Système national de normes, à favoriser l'établissement de partenariats internationaux et à faciliter l'accès du Canada aux marchés étrangers dans le cadre des activités de normalisation.

Je tiens à féliciter pour leurs réalisations tous ceux et celles qui ont participé à la mise en œuvre de la *Stratégie canadienne de normalisation*.

La Stratégie canadienne de normalisation

Rapport d'étape

5

La Stratégie canadienne de normalisation se veut un document d'orientation et de direction proposant un moyen d'améliorer le bien-être social et économique des Canadiens au sein de l'économie mondiale. Elle englobe ainsi, entre autres, la protection de la santé, la sécurité, l'environnement et les bénéfices tirés de la compétitivité commerciale et économique.

– Stratégie canadienne de normalisation et Propositions de mise en œuvre

Il y a longtemps que l'idée couvait!

Tout comme c'est le cas pour la normalisation elle-même, il est difficile de déterminer avec précision à quel moment la Stratégie canadienne de normalisation (SCN) a pris naissance. Les premiers indices remontent à l'établissement en 1901, en Grande-Bretagne, de la première organisation de normalisation des temps modernes, puis à la création en 1970 du Conseil canadien des normes (CCN), enfin à la mise en place du Système national de normes (SNN) dans les années qui ont suivi.

Ces événements importants, à l'instar de nombreux autres, ont contribué à faire des normes et de l'évaluation de la conformité un élément essentiel de l'économie mondiale actuelle et, ce faisant, entraîné le besoin d'en créer une approche nationale.

Le CCN a répondu en 1998 à ce besoin en mettant au point une **Stratégie canadienne de normalisation**. Se voulant « un schéma directeur visant à aider le Canada dans le choix des mesures et priorités en matière de normalisation à mettre en œuvre pour améliorer son bien-être économique, social et environnemental », cette SCN est censée permettre de repérer les problèmes de normes les plus importants auxquels sera confronté le Canada et de décider des mesures susceptibles de servir, pour les régler, aux intéressés de la normalisation.

Le CCN a confié l'élaboration de la Stratégie au Conseil consultatif des intéressés, qui est formé de représentants de l'industrie, des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, d'organismes non gouvernementaux, d'organismes d'évaluation de la conformité et de sa propre organisation.

L'élaboration de la Stratégie s'est révélée toute une entreprise pour le CCN et le SNN. Son dévoilement, en mars 2000, a été, comme il se doit, tout un événement, diffusé par satellite simultanément à Ottawa, Halifax, Montréal, Toronto, Saskatoon, Calgary, Vancouver et Yellowknife. (Pour en savoir plus, voir numéro spécial 2000 de *CONSENSUS*.)

L'objet de toute cette agitation? Un mince fascicule intitulé ***Stratégie canadienne de normalisation et Propositions de mise en œuvre.*** Le contenu, qui est le produit de centaines d'heures de travail, comporte huit éléments représentant les toutes premières priorités du Canada pour les années à venir en matière de normalisation.

Sur la scène internationale...

1. Participer à l'élaboration des normes internationales et avoir le plus souvent possible recours à des normes adoptées ou adaptées à partir de normes acceptées dans le monde

2. Placer par ordre de priorité les activités de normalisation et leurs ressources en les présentant en trois points importants :
   - celui des questions de la santé, de la sécurité et de l'environnement ou autres questions auxquelles s'intéressent particulièrement les Canadiens
   - celui des secteurs commerciaux qui comportent des avantages possibles pour le Canada
   - celui de l'harmonisation des normes là où elle est nécessaire, en particulier au sein des marchés nord-américains
3. Suivre les innovations touchant les pratiques d'évaluation de la conformité, les évaluer et s'empresser de négocier de nouvelles ententes internationales bénéfiques pour le Canada

Sur la scène nationale…

4. S'empresser de faire connaître aux décideurs des secteurs public et privé de tous les aspects de la société canadienne le rôle des normes, leurs avantages et les défis associés aux processus et aux produits de normalisation

5. Présenter les processus de normalisation comme complément nécessaire aux processus de réglementation et favoriser le recours aux normes dans l'établissement des politiques canadiennes d'intérêt public

6. Établir des mécanismes permettant d'orienter les activités de normalisation dans le règlement des questions sociales et économiques actuelles et nouvelles

Consolider les bases…

7. Améliorer la capacité d'action du système et favoriser la participation des Canadiens aux activités de normalisation
8. Établir des partenariats et des alliances stratégiques entre les participants aux activités de normalisation actuels et éventuels

Les autres éléments de la Stratégie se présentent sous la forme de 23 propositions de mise en œuvre présentant

les mesures à mettre en œuvre pour concrétiser cette approche.

C'est stimulés par le succès des activités organisées à l'échelle du pays à l'occasion du dévoilement de la Stratégie que le CCN et les personnes et organisations du SNN ont entrepris la mise en œuvre de ses propositions. Il est temps, deux années plus tard, de faire le point sur les travaux accomplis.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez un rapport détaillé de chacune des 23 propositions de mise en œuvre. Vous y apprendrez pourquoi ces activités sont considérées comme étant une priorité par les intéressés de la normalisation du Canada, ce qui a été réalisé ces deux dernières années et ce qu'il reste à faire.

Nous espérons que vous y découvrirez aussi des projets exigeant les aptitudes, connaissances et l'influence que *vous* possédez. Que votre participation quotidienne aux travaux de mise en œuvre de la Stratégie contribue directement ou indirectement à en réaliser les objectifs, nous souhaitons pouvoir vous compter parmi nous dans les activités d'application de ce schéma directeur national.

Pour en savoir plus sur la Stratégie canadienne de normalisation, visitez le site Web du CCN à www.ccn.ca.

Plan de mise en œuvre de la Stratégie canadienne de normalisation

Rapport d'étape

Créer et *maintenir* un cadre de travail pour l'élaboration des positions nationales

La normalisation a toujours joué un rôle majeur dans les affaires commerciales. Elle fait, depuis ces dernières années, partie intégrante des ententes internationales sur la santé, la sécurité, l'environnement et les autres questions importantes. On note un accroissement du nombre de forums sur les normes, l'évaluation de la conformité et le commerce organisés pour entreprendre des projets liés aux normes relatives aux intérêts des Canadiens.

Le Canada doit pouvoir exprimer régulièrement avec efficacité, au cours des différents forums internationaux auxquels il participe, ses intérêts en matière de normalisation et ceux portant sur les politiques commerciales et sociales qui sous-tendent cette dernière. Pour y parvenir, il lui faudra élaborer un processus et un cadre de travail lui permettant d'établir une correspondance entre ses idées et ses intérêts pour donner forme à une position politique nationale.

Pour répondre à ce besoin, la Direction du commerce et des affaires intergouvernementales du Conseil canadien des normes (CCN) a préparé un certain nombre de documents énonçant les principes essentiels inhérents à l'établissement de politiques saines. Ces documents proposent par ailleurs plusieurs moyens pratiques de gérer la participation du Canada à divers projets de normalisation régionale et internationale. Ils contiennent, entre autres :

- *La Stratégie de participation aux accords mondiaux d'évaluation de la conformité fondés sur l'accréditation :* Ces accords ont pour but de s'assurer que l'acceptation à l'échelle mondiale des résultats d'évaluation de la conformité réussit bien à faciliter le commerce, et ce, même s'ils sont parfois très coûteux et exigent beaucoup de travail pour ce qui est de leur établissement et de leur

gestion. Ce document présente une approche stratégique visant à engager le CCN à faire partie de ces accords de façon à s'assurer qu'on y prendra en considération certains objectifs précis.

- *Document d'orientation du CCN – Conclusion des accords volontaires sur l'évaluation de la conformité (EC) :* Dans ce document, on insiste sur les trois éléments essentiels à prendre en compte au moment de la conclusion de tels accords : la cohérence, la consultation et la communication.

- Le *Cadre de travail pour l'accueil d'activités associées à la normalisation :* Le fait d'accueillir des événements, tels que les réunions internationales importantes, a des chances de conférer au Canada plus de prestige aux yeux du monde et de faire avancer la normalisation dans ses frontières, bien que ce soit souvent là une entreprise coûteuse. Ce document préconise le recours à un système de classification des événements liés à la normalisation et à une série de critères de décision relativement aux accueils proposés.

- Le *Plan d'action sur la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) – Rapports existant avec le Plan stratégique du CCN et impact sur ce dernier :* L'accord de la ZLEA ainsi proposé permettra de réaliser un grand nombre des objectifs visés par le CCN et est susceptible d'avoir un impact sérieux sur les ressources dont il dispose. Dans ce document, il est question de liens possibles entre le Plan d'action de la ZLEA et le Plan stratégique du CCN.

Le CCN met tous ces documents à la disposition du public.

Leur publication permettra la création d'un cadre de travail et d'une technique plus englobants d'élaboration des positions politiques nationales. Le document obtenu décrira l'environnement opérationnel, énoncera les besoins et objectifs des principaux intéressés du Système national de normes (SNN) et proposera une façon adaptable de créer des positions politiques nationales en matière de normalisation. Il prévoit l'existence dans les prochains mois d'un cadre de travail pour la consultation et les commentaires, qui sera présenté au Conseil plus tard dans l'année.

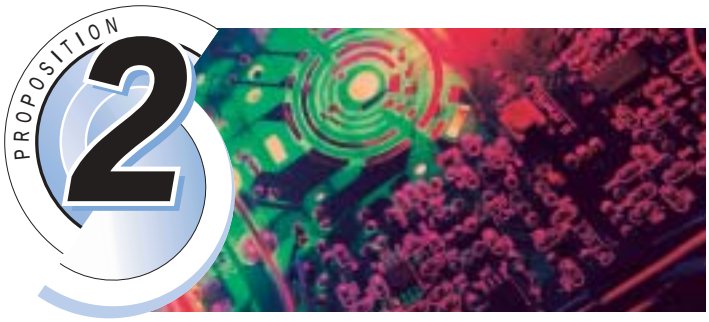

Établir un mandat plus large pour les comités techniques du CNC/ISO et les comités d'études du CNC/CEI

La toute première tâche du Comité national du Canada de l'Organisation internationale de normalisation (CNC/ISO) et de celui de la Commission électrotechnique internationale (CNC/CEI) a été d'élaborer et présenter les positions du Canada sur les questions de normalisation qui intéressent ces organisations. En dépit de leur influence, l'ISO et la CEI ne sont pas cependant les seuls forums à être majeurs pour le Canada : des travaux importants sont également réalisés aux É.-U. et à l'échelle régionale. Le Canada doit s'assurer de pouvoir y prendre part, et ce, d'une manière à la fois efficace et coordonnée. Le fait d'élargir le mandat des sous-comités techniques du CNC/ISO et du CNC/CEI l'aidera à y parvenir.

Le CCN a toujours encouragé les participants canadiens aux travaux de la CEI et de l'ISO à suivre de près ce qui se passe sur la scène nationale. Ce lien entre les activités nationales et internationales a pris forme au cours des 15 dernières années, avec l'harmonisation des comités nationaux gérés par les organismes canadiens d'élaboration de normes (OEN), des sous-comités canadiens internationaux et des comités consultatifs (SCC et CCC). Les organismes de normalisation canadiens sont de surcroît en train de modifier la structure de leurs comités pour la faire correspondre à celle de ceux de l'ISO et de la CEI et rendre efficace cette harmonisation.

Pour ce qui est des politiques, une bonne partie de cette harmonisation s'est faite entre le CNC/CEI et les comités d'élaboration des stratégies des OEN. Cela renforce la capacité du Canada à élaborer des normes canadiennes fondées sur celles de la CEI et à faire en sorte que les normes de la CEI puissent être adoptées au Canada puisqu'elles correspondent aux intérêts du Canada et à ses pratiques.

L'étape suivante consiste à mettre au point un mécanisme permettant de relier les Canadiens qui participent à des activités internationales à leurs alliés qui font partie des principaux partenaires commerciaux du Canada. De nombreux SCC et CCC prennent part aux activités des OEN des É.-U. et travaillent en étroite collaboration avec leurs homologues américains. Certains ont conclu des ententes de collaboration avec ces derniers. Le Canada et les É.-U. ont créé l'an dernier un Comité d'études binational du Comité d'études de la CEI sur les méthodes d'évaluation des champs électriques, magnétiques et électromagnétiques en relation avec l'exposition humaine (CEI/TC 106). Ce comité discute des positions adoptées et se met d'accord sur les stratégies communes, les deux pays concernés continuant cependant à exprimer des positions personnelles.

Le Comité national du Canada de la CEI, en collaboration avec ceux du Mexique et des É.-U., met actuellement sur pied l'Electrotechnical Cooperation of the Americas (ECA) (coopération électrotechnique des Amériques, trad. libre), une coopération qui devrait favoriser la collaboration des participants de la CEI d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud. L'ECA devrait être approuvée à la mi-2002.

Assumer le leadership de l'élaboration des normes internationales pour le commerce électronique

L'adoption généralisée du commerce électronique exigera l'élaboration de normes internationales pour les questions à la fois techniques et de gestion, dont la sécurité, la protection de la vie privée, l'intégrité des données et les langages de programmation. Les travaux d'élaboration de ces normes sont en cours au sein de divers forums internationaux.

Le Canada est un leader dans les domaines de l'élaboration des stratégies et normes liées au commerce électronique. C'est l'un des principaux pionniers, champion de la création de consensus, par exemple pour le *Plan d'action de l'OCDE pour le commerce électronique*. Le Canada doit à présent s'efforcer de conserver son rôle de leader et de faire adopter à l'échelle mondiale ses normes et pratiques.

La première étape de la mise au point d'une approche canadienne des questions liées à la normalisation du commerce électronique a été la tenue en mars 2001 du Débat libre sur la normalisation du commerce électronique. Commandité par le Conseil canadien des normes (CCN), l'Association canadienne de la technologie de l'information (ACTI), Industrie Canada et le Conseil consultatif canadien sur les normes de télécommunications (CCCNT), ce forum a réuni plus de 1 000 participants pour discuter des besoins et questions associés à la normalisation du commerce électronique, tant au Canada qu'ailleurs dans le monde. Il a mené à la mise sur pied d'une équipe d'entrepreneurs aux intérêts multiples qui examine actuellement les questions de normalisation et préparent des recommandations de mesures à présenter aux intéressés.

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) et l'Association canadienne de normalisation (CSA) élaborent une norme commune entreprise consommateur sur le commerce électronique. Le CCN a créé un forum dans son site Web pour faciliter ces travaux.

Le CCN et ses partenaires continuent à surveiller les travaux réalisés en Europe et ailleurs dans le monde et à y participer.

Rallier les pays en développement à l'effort de normalisation internationale

La multiplication des accords commerciaux a mis en lumière de sérieuses différences entre les pays en développement et les pays industrialisés dans leur capacité à participer aux travaux de normalisation internationale. Les premiers ont besoin d'avoir en place une infrastructure de

normalisation pour pouvoir prendre part aux activités du système commercial mondial. D'autre part, un grand nombre d'entre eux ne peuvent participer adéquatement aux travaux d'élaboration des normes internationales, car ils ne disposent pas de l'infrastructure technique de base nécessaire pour réaliser les essais et accorder la certification. Peu d'entre eux possèdent des systèmes d'accréditation reconnus.

La mise sur pied d'un processus coordonné d'assistance aux pays en développement dans le domaine de la normalisation aiderait grandement ces pays à se doter des normes dont ils ont besoin. En harmonisant avec celles de leurs partenaires commerciaux leurs normes et exigences techniques, les pays en développement pourront accéder à des marchés, attirer les investisseurs et encourager le transfert des technologies. L'adoption des normes et règlements existants peut également les aider à protéger la santé et la sécurité de leurs citoyens et leur environnement, sans pour cela qu'il aient à engager les dépenses nécessaires à la recherche et à la mise au point de telles mesures.

Les pays en développement qui participent à ces travaux peuvent voir s'accroître leur commerce grâce aux nouvelles sources d'approvisionnement, aux nouveaux marchés possibles pour leurs produits et services et à l'adoption plus généralisée de leurs technologies et de leurs pratiques.

Depuis un certain nombre d'années, le CCN prend part à des projets d'assistance technique bilatéraux par le truchement d'organismes régionaux et internationaux de normalisation. Il étend ces travaux sur divers fronts. Le Comité pour les questions relatives aux pays en développement de l'Organisation internationale de normalisation (ISO/DEVCO) est un forum important de discussion et de partage d'information. Afin de pouvoir coordonner la participation canadienne aux activités de l'ISO/DEVCO, le CCN a formé en 2000 le Comité consultatif canadien du DEVCO (CCC/DEVCO).

Le CCN travaille avec des partenaires tels que le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) et l'Agence canadienne de développement international (ACDI) pour faire reconnaître les normes et l'évaluation de la conformité comme étant des aspects prioritaires de l'aide au développement.

Cette orientation future prévoira l'aide aux pays en développement dans l'élaboration de leur infrastructure d'accréditation. Le CCN a, par exemple, pris part à une initiative d'élaboration de programme d'accréditation des laboratoires d'analyse de l'eau potable en Amérique latine et aux Antilles.

Concevoir, mettre en œuvre et *maintenir* les procédés servant à décider des priorités en matière de normalisation dans les domaines de la santé, de la sécurité, de l'environnement et des autres enjeux sociaux

Il y a un certain nombre d'années, la normalisation touchait avant tout aux questions techniques tangibles du commerce et de l'industrie. De nos jours, les normes et l'évaluation de la conformité jouent un rôle croissant dans les domaines de la santé, la sécurité, l'environnement et les autres questions sociales. Alors que la normalisation est très prometteuse dans ces domaines, les divers problèmes possibles et la difficulté de parvenir au consensus dans les questions les plus litigieuses peuvent soulever une certaine inquiétude quant à la cohérence et l'efficacité avec lesquelles sont utilisées des ressources, limitées. Il faudra pour réaliser les objectifs attirer l'attention de ceux et celles qui participent aux travaux de normalisation sur un ensemble restreint de priorités généralement acceptées.

Le Comité sur les intérêts des consommateurs et du public (CICP) est, pour le CCN, le principal véhicule d'examen des questions intéressant les consommateurs et le public. Ce comité est en train de mettre au point un mécanisme d'établissement des priorités susceptible d'aider à comprendre l'importance de certains projets de normalisation associés à la santé, la sécurité, l'environnement et les autres questions sociales. Dans cet effort, le CICP travaille en étroite collaboration avec les autres comités consultatifs, Santé Canada, Environnement Canada, les ministères provinciaux et territoriaux, Enquête pollution, l'Association des consommateurs du Canada et les autres groupes d'intérêt public.

Parmi les facteurs considérés par le CICP dans l'établissement des priorités, notons la diversité potentielle des questions à régler, les critères possibles d'établissement

des priorités et le recours à un sondage global pour connaître l'opinion du public plutôt qu'à une simple consultation des intéressés.

Le modèle établi par le CIPC prévoit pour les travaux de normalisation des priorités fondées sur les critères suivants :
- le sérieux de la question ou du problème,
- l'impact possible des normes,
- la faisabilité,
- le soutien et les buts,
- l'échéancier,
- les risques courus et les obstacles rencontrés.

Le modèle d'établissement des priorités prêt, le comité prévoit de l'insérer dans ses attributions, avec pour résultat que le plan de travail du CICP correspondra aux besoins de normalisation dans les domaines de la santé, la sécurité, l'environnement et les autres questions sociales, et qu'il sera ainsi doté de tout ce qu'il lui faut pour pouvoir faire auprès des autres comités et groupes de travail des recommandations sur les priorités.

Développer et *maintenir* la capacité de rédaction, d'analyse et de diffusion de la politique afférente aux normes

Le Canada participant de plus en plus aux activités du commerce international a un besoin toujours croissant de réaliser des recherches et analyses approfondies dans le domaine de la politique des normes. Une bonne connaissance du milieu de la normalisation et une bonne analyse de cette information sont indispensables à l'établissement et à la mise en œuvre de politiques efficaces en matière de normes.

Pour répondre à ce besoin croissant, le CCN améliore sa capacité à mener des recherches sur les politiques et à soutenir ses services d'information. Ce faisant, il n'aide pas que lui-même, mais rend également service aux autres intéressés du domaine de la normalisation, parmi lesquels les organismes de réglementation, les industries et le grand public.

Le CCN a établi une unité des politiques au sein même de sa Direction du commerce et des affaires intergouvernementales. Il améliore également les aspects de collaboration et de partage d'information à l'interne et avec la communauté de normalisation, les décideurs du gouvernement, l'industrie et les organismes canadiens de réglementation.

L'information sur les normes est mise à la disposition du public canadien à une plus grande échelle, et ce, par le biais de nouveaux services et de services enrichis fournis par le Service d'information et de recherche du CCN, c'est-à-dire le Point d'information de l'OMC/ALENA, la collection de normes, les bases de données accessibles à travers le site Web du CCN et les nouveaux produits et services, tels que les rapports de recherche spécialisée.

S'assurer que le processus de rédaction des normes appuie les objectifs de la politique sociale

La mission du CCN, qui est également l'un des buts du Système national de normes (SNN), est de « contribuer au développement durable, d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être du public [et] d'aider et de protéger les consommateurs... ». Ces objectifs doivent faire partie intégrante du processus d'élaboration des normes. Il faut être appuyés pour pouvoir établir les priorités en matière de travaux de normalisation et de ressources.

Le CAN-P-2E, intitulé *Critères et méthodes de préparation et d'approbation des Normes nationales du Canada*, est un document qui a eu une influence considérable dans ce domaine. Il décrit les exigences auxquelles doit être conforme une norme nationale proposée pour obtenir le statut de Norme nationale du Canada.

Le Comité consultatif sur les normes (CCNor), le Comité sur les intérêts des consommateurs et du public (CICP) et le Comité consultatif des organismes d'élaboration de normes (CCOEN) révisent ensemble le CAN-P-2E pour y ajouter les objectifs en matière de politique sociale.

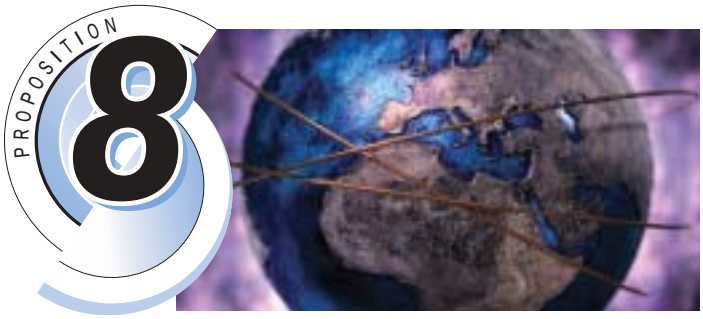

Travailler en faveur d'un système global d'accréditation

L'objectif à long terme de nombre de personnes qui travaillent dans le domaine de l'évaluation de la conformité est de léguer un système selon lequel un produit ne doit être mis à l'essai ou certifié qu'une seule fois pour être accepté n'importe où dans le monde.

Certains systèmes de ce genre sont déjà en place. Un certain nombre d'organismes de certification canadiens sont membres du Système CEI d'essais de conformité aux normes de sécurité de l'équipement électrique (IECEE). En vertu de ce système, les certificats d'essai délivrés par un organisme de certification qui en est membre sont acceptés par les autres membres. Le Canada dirige également l'application pratique d'un système équivalent, la Méthode de la CEI pour la certification de conformité aux normes des matériels électriques destinés à fonctionner en atmosphère explosive (IECEx). Dans la plupart des autres domaines, l'objectif visé de mise au point d'un processus d'évaluation de la conformité reconnu partout dans le monde est encore loin d'être atteint. Cependant, un nombre croissant d'organisations nationales, régionales et internationales travaillent dans ce sens. La façon la plus habituelle d'y arriver est d'avoir recours à des accords de reconnaissance entre les organismes d'accréditation. Ces accords, qui peuvent se présenter sous la forme d'accords de reconnaissance mutuelle (ARM), d'accords multilatéraux (AML) et de protocoles d'entente (PE), exigent que les participants reconnaissent leurs procédures respectives d'accréditation comme équivalentes. Ils permettent ainsi de réduire le temps et les coûts associés au commerce international et de faciliter l'accès des exportateurs aux marchés étrangers.

Le Canada joue un rôle prépondérant dans la mise sur pied de ces accords. Le CCN est l'un des premiers signataires des accords produits par la Pacific Accreditation Cooperation (PAC), l'International Accreditation Forum (IAF) et l'International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC). Ces dernières années, le CCN a participé aux travaux de l'Asia-Pacific Laboratory Accreditation Cooperation (APLAC), de l'Interamerican Accreditation Cooperation (IAAC), du Comité nord-américain d'étalonnage (CNAE) et de la National Cooperation for Laboratory Accreditation (NACLA). Il a également pris les dispositions nécessaires pour faire partie d'accords élaborés par la PAC sur les systèmes de management environnemental et par l'IAF sur la certification de produits.

Le Canada est également un leader dans l'établissement des règles qui sous-tendent ces accords. Il se montre actif au sein du Comité sur l'évaluation de la conformité de l'ISO (ISO/CASCO) et anime le groupe de travail du CASCO chargé de la révision du *Code de bonne pratique ISO/CEI pour l'évaluation de la conformité.*

Déterminer et *communiquer* aux intervenants les objectifs et stratégies sous-jacents aux Accords de reconnaissance mutuelle (ARM) sur le commerce

Les Accords de reconnaissance mutuelle (ARM) sur le commerce passés entre gouvernements et entre organismes d'accréditation contribuent à éliminer les obstacles au commerce, à faciliter l'accès aux marchés étrangers et à réduire les coûts et retards associés à la multiplication des essais des produits. En vertu de ces accords, les signataires

reconnaissent certains ou tous les aspects de leurs processus respectifs d'évaluation de la conformité.

Ces accords peuvent avoir un impact pas uniquement sur les gouvernements, les organismes d'accréditation et l'industrie, mais aussi sur les consommateurs, les organismes de réglementation et organismes non gouvernementaux. Étant donné le grand nombre d'intéressés qui sont touchés par les ARM, il est important que les organisations telles que le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) et le CCN expliquent avec précision aux Canadiens le pourquoi de ces accords et disent comment ils fonctionnent.

Pour s'assurer que les ARM servent bien les intérêts commerciaux du Canada et ses objectifs en matière de réglementation, le MAECI et le CCN ont mis au point des critères pour entreprendre de nouvelles négociations et renforcer les exigences existantes. Les critères du CCN sont axés sur les accords volontaires d'évaluation de la conformité, tandis que ceux du MAECI portent sur les activités intergouvernementales. Dans les deux cas, les cadres de travail privilégient les trois « C », c'est-à-dire la **cohérence** entre les accords réglementaires et volontaires, la **consultation** des intéressés et la **communication** entre eux.

Le MAECI et le CCN passent par Internet pour échanger leur information avec les intéressés. Le site Web du CCN affiche, par exemple, une liste exhaustive de plus de 23 accords transnationaux, régionaux et internationaux liés aux normes dont le Canada est signataire.

Examiner le recours à des pratiques équivalentes d'évaluation de la conformité

Les aspects les plus connus et les plus visibles de l'évaluation de la conformité sont les marques et labels associés à la certification de tierce partie des produits électriques. La certification n'est pas, cependant, le seul moyen auquel les fournisseurs ont recours pour prouver la conformité aux normes applicables de leurs produits et services. En effet, la plupart des modalités entre entreprises exigent une évaluation de la conformité de première et de seconde partie. La mondialisation des marchés, les plus grandes intégration et complexité des produits et la rapidité du commerce ont contribué à accroître le besoin de méthodes d'évaluation de la conformité plus novatrices et plus adaptables. Pour parvenir à une application généralisée, il faudra que ces nouvelles méthodes soient acceptables non seulement pour l'industrie, mais aussi pour les organismes de réglementation et les consommateurs.

Le CCN a créé un forum pour permettre aux organismes de réglementation de se rencontrer pour discuter des questions d'évaluation de la conformité par l'intermédiaire de son Comité consultatif sur l'évaluation de la conformité (CCEC).

Le CCN mène également une discussion internationale sur les méthodes novatrices d'évaluation de la conformité. Il dirige le groupe de travail qui œuvre au sein du Comité sur l'évaluation de la conformité de l'Organisation internationale de normalisation (ISO/CASCO), qui révise actuellement le Guide ISO/CEI 60 intitulé *Code de bonne pratique pour l'évaluation de la conformité.*

Dans un document récent, intitulé *Étude de cas sur la déclaration de conformité du fournisseur (DCF)*, Industrie Canada envisage une manière d'aborder l'évaluation de la conformité. Si, réduisant les retards de livraison sur le marché, la DCF offre des avantages économiques, son acceptation dépend de la capacité de ses défenseurs à régler des questions importantes telles que la sécurité et le moyen de recours des consommateurs.

Renforcer l'infrastructure métrologique du Canada

La métrologie, science des mesures, est de maintes façons le fondement même de la normalisation. Les unités définies

de mesures ont, en effet, été les toutes premières normes et, aujourd'hui encore, les étalons de mesure reconnus partout dans le monde constituent la base des unités de mesure dont il est fait référence dans presque toutes les normes normatives.

Le centre canadien des activités de métrologie s'appelle l'Institut des étalons nationaux de mesure (IÉNM) du Conseil national de recherches du Canada (CNRC).

Le CCN et le Service d'évaluation des laboratoires d'étalonnage (CLAS) de l'IÉNM gèrent un programme d'accréditation des laboratoires d'étalonnage secondaires qui procurent la traçabilité des mesures au Système international d'unités (SI). Ce programme, qui a accrédité 19 laboratoires, en évalue actuellement 17 nouveaux.

Le CCN et l'IÉNM unissent leurs efforts pour assurer la reconnaissance internationale des capacités du Canada en matière de métrologie. Celles de l'IÉNM dans les domaines de l'acoustique, des effets vibrationnels, des ultrasons, des phénomènes magnétiques, de l'électricité, de la photométrie, de la radiométrie et des mesures de longueur figurent à présent dans une base de données accessible au public, dans le cadre de l'Accord de reconnaissance mutuelle (ARM) préparé par le Comité international des poids et mesures. Ces capacités sont reconnues par les 50 signataires de l'ARM (48 instituts nationaux de métrologie et 2 organisations internationales de métrologie). Pour compter parmi les signataires de cet accord, les pays doivent se soumettre à un processus d'examen approfondi comprenant une série progressive de comparaisons de mesures au plus haut niveau de la métrologie.

Dans le cadre de l'ARM, l'IÉNM est tenu de mettre en œuvre un système qualité reconnu. L'institut élabore actuellement un tel système, fondé sur la norme ISO/CEI 17025, intitulée *Prescriptions générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnages et d'essais*.

Promouvoir l'utilisation du Système national de normes (SNN)

Les personnes et organisations qui appartiennent au SNN contribuent grandement au bien-être social et économique du Canada. Cette contribution n'est cependant pas toujours bien reconnue, et un tel manque de reconnaissance risque de nuire à l'efficacité du SNN, de retenir les clients de recourir à ses services et d'avoir pour effet de ne pas attirer d'autres participants.

Les principaux membres du SNN élaborent, depuis 1999, des plans nationaux coordonnés de marketing et des communications visant à mieux faire connaître le système et à inciter les intéressés à participer en plus grand nombre aux activités de normalisation.

Ce message s'adresse en priorité aux entreprises, en particulier les PME. Le Conseil canadien des normes (CCN) a produit un certain nombre de publications destinées aux entreprises, parmi lesquelles une famille de dépliants sur les programmes d'accréditation des registraires de systèmes de management, des laboratoires et des organismes de certification. Sur les lieux de différentes Foires-info d'Industrie Canada pour la petite entreprise et des salons professionnels pour les entreprises, qui ont lieu un peu partout au Canada, le kiosque d'information du SNN s'est révélé un excellent moyen d'entrer en contact avec les clients et de s'en faire de nouveaux. On prépare actuellement une présentation et un témoignage professionnels d'appréciation axés sur les PME.

Le CCN rédige également des documents destinés à des représentants du gouvernement pour sensibiliser ces derniers à l'existence des normes et au rôle qu'elles jouent dans les politiques publiques. L'un des principaux éléments témoignant de ces efforts est le diaporama PowerPoint qui contient des exemples du succès remporté par le recours aux normes en remplacement des règlements.

Les consommateurs, les jeunes et les organismes non gouvernementaux constituent une autre cible importante

dans le cadre des activités du SNN en matière de communications. Il faut en effet mieux faire comprendre à ces groupes les effets des normes sur notre qualité de vie.

Pour attirer ces groupes, le site Web du CCN offre une *Visite guidée dans le monde des normes*, présentation interactive qui décrit l'essentiel de ce que sont les normes et la normalisation. Cette présentation s'adresse aux consommateurs et aux gens d'affaires peu, ou pas, connaisseurs dans ce domaine.

Pour aider la jeunesse à mieux connaître l'existence et l'importance des normes, le CCN a créé un cahier d'activités (affiché dans son site Web) à l'intention des enfants de six à dix ans et prépare actuellement un document destiné aux élèves des écoles élémentaires et secondaires. Dans les mois à venir, viendront s'ajouter dans ce site de nouveaux documents à la portée de la jeunesse, parmi lesquels des jeux et des quiz associés aux normes. La division des Communications fait aussi connaître ces documents aux enseignants afin que ces derniers puissent les mettre au programme.

Quant aux travaux d'aménagement d'un portail Web pour le SNN, ils avancent (voir proposition 15). Ce portail permettra au public de se renseigner sur les normes et comportera des passerelles sur mesure à l'intention de tous les groupes particuliers d'utilisateurs, tels que les partenaires du SNN, les organisations commerciales et le grand public.

En adoptant des méthodes coopératives et stratégiques pour aborder les activités de normalisation au Canada on parvient à régler du même coup plus efficacement les problèmes auxquels est confronté le SNN. Pour mettre au point ce genre de méthodes, le CCN a invité toute la famille du SNN à une conférence, étalée sur deux jours, qui aura lieu en mars près de Québec. Ayant pour thème *Progresser ensemble*, cette conférence est censée rendre tous les partenaires encore plus fiers d'appartenir au SNN et encore plus dévoués à sa cause. Les participants pourront y échanger leurs idées et l'information dont ils disposent sur les normes, l'évaluation de la conformité, la réglementation et le commerce mondial.

Associer les industries naissantes à l'activité de normalisation

Les industries naissantes, telles que celles des technologies de l'information et des communications, de la biotechnologie et des services connaissent souvent mal l'information et les possibilités offertes grâce à l'élaboration des normes et à l'évaluation de la conformité. En leur faisant mieux connaître la normalisation, nous leur donnerons voix au chapitre pour décider des nouvelles règles qui influenceront le marché dans lequel ils opèrent.

Dans ce domaine, il y a une industrie naissante qui réussit plutôt bien, celle du secteur de la « micro puissance ». Ce secteur se rapporte aux nouvelles options en matière d'énergie électrique que sont la pile à combustible, le vent, la photovoltaïque (énergie solaire) et les « microturbines ». La déréglementation de l'industrie énergétique et l'accroissement de la demande dans le domaine de l'énergie propre et renouvelable favorisent la croissance de l'industrie canadienne de la « micro puissance ».

L'adoption et la mise en place de ces nouvelles technologies sont rendues difficiles en raison du manque de normes et de lignes directrices communes. Pour en assurer le succès futur, l'industrie doit se doter d'une série de normes et de guides nationaux harmonisés sur la production de la micro puissance et le développement de l'interconnexion de réseaux. Ces normes sont élaborées par le biais de MicroPower Connect, initiative commune d'Électro-Fédération Canada (EFC), Ressources naturelles Canada, Industrie Canada et divers experts et intéressés dont fait partie le CCN. (Pour en savoir plus, rendez-vous à www.micropower-connect.org.)

Cette initiative de micro puissance est un exemple qui montre bien comment une industrie naissante peut décider de recourir aux normes en guise de protection. Le CCN réunit toute l'information nécessaire sur les besoins de normes des autres industries nouvelles et envisage des façons de développer les contacts et de collaborer dans la préparation d'ententes.

Examiner et *évaluer* les normes du système de management

Les séries ISO 9000 de normes de systèmes de management de la qualité et ISO 14000 de normes de systèmes de management environnemental sont, de loin, les normes existantes les plus connues et les plus généralement appliquées.

Un certain nombre d'études et de sondages révèlent que les normes réussissent généralement à améliorer les résultats des organisations qui y ont recours et à en augmenter le profit. Certains prétendent pourtant qu'elles sont trop coûteuses, exigent beaucoup de temps et sont difficiles à appliquer, ne procurent pas de réel avantage ou encore conviennent certes au fonctionnement des grandes entreprises, mais pas à celui des PME.

Pour mieux faire comprendre l'impact au Canada des séries ISO 9000 et ISO 14000, le CCN et Industrie Canada ont commandé la première étude multisectorielle à grande échelle de l'expérience canadienne de ces normes. Près de 3 000 entreprises du secteur privé ont alors expliqué pourquoi elles avaient décidé de les appliquer (ou non), l'effet que cette décision avait eu sur leur rendement et dit plus généralement ce qu'elles pensaient de ces normes.

Cette étude révèle que les entreprises sont généralement favorables à ces normes. Celles qui les appliquaient ont dit avoir constaté une réelle amélioration dans leurs pratiques, leur rendement et leur chiffre d'affaires. Les entreprises non enregistrées et celles qui n'avaient pas recours à ces normes ont elles-mêmes reconnu leurs avantages.

Le CCN en a publié, en octobre 2000, les résultats et leur analyse dans un rapport de 73 pages, intitulé *Normes de systèmes de management : Où nous en sommes – L'expérience canadienne des normes ISO 9000, ISO 14000 et QS-9000.* Ce rapport, qui s'est bien vendu, a donné lieu à des commentaires favorables dans un certain nombre de publications spécialisées.

Il est actuellement accessible gracieusement dans le site Web du CCN. On envisage de réaliser d'autres sondages pour pouvoir mettre à jour les résultats de l'étude originale et d'évaluer les effets de la nouvelle version « An 2000 » des normes ISO 9000.

Mettre en place une porte d'accès (ou portail) Web pour le SNN

Les portails Web – sites permettant aux utilisateurs de filtrer la grande diversité des renseignements disponibles pour sélectionner ceux se rapportant aux domaines qui les intéressent – comptent aujourd'hui parmi les sites les plus connus d'Internet, ce qui se comprend aisément. En effet, les portails constituent en quelque sorte, pour les utilisateurs, des guichets uniques où se procurer l'information qu'ils désirent ou dont ils ont besoin.

S'il est vrai que foisonnent dans Internet les renseignements sur les normes, aucune source unique n'est actuellement prévue au Canada pour les services, les produits et l'information liés aux normes. Le site Web du Conseil canadien des normes (CCN) a tout pour devenir un portail sur les normes, à jour et interactif, pour le Système national de normes (SNN) et pour le public.

Le site Web du CCN existe depuis 1995. Il a, depuis, connu un grand nombre de mises à jour et de réaménagements, dont la dernière ou le dernier remonte à juin 2000 (ce site est actuellement en plein réaménagement et sera peut-être tout à fait prêt lorsque vous lirez cet article). L'année dernière, le CCN a mené, au cours de l'automne, un sondage auprès des visiteurs de son site pour recueillir leurs impressions sur ce nouvel aménagement et leur demander comment ils le voyaient évoluer dans les années qui viennent.

Les personnes sondées ont manifesté un vif intérêt en faveur de la création d'un portail pour le SNN. La plupart d'entre elles ont indiqué avoir également visité d'autres sites sur les normes, ce qui veut dire par là qu'en se dotant d'un

portail on pourrait leur faire gagner du temps. L'existence de ce portail pourrait non seulement leur permettre de réaliser des recherches dans plusieurs sites en même temps, mais renforcerait du même coup le principe selon lequel la collaboration est l'un des éléments essentiels du SNN.

On a, depuis lors, élaboré un plan en quatre étapes de création de ce portail :

1ère étape : recherche, analyse générale et analyse de l'environnement;
2e étape : élaboration d'une vision et d'une stratégie générales;
3e étape : élaboration de la structure du portail;
4e étape : élaboration du programme et mise en œuvre.

Les trois premières étapes de ce plan devraient être achevées avant la fin du mois de mars 2002. La structure en sera progressivement installée au cours des mois suivants pour que soit en place dès septembre 2002, un site totalement nouveau et enrichi.

Appuyer l'Accord sur le commerce intérieur (ACI)

Les échanges commerciaux entre les provinces et les territoires du Canada se chiffrent à environ 350 milliards de dollars par année et procurent un emploi à environ deux millions de Canadiens. Au fil des ans, se sont érigés un certain nombre d'obstacles à ce commerce. L'Accord sur le commerce intérieur (ACI) est un accord intergouvernements qui a été conçu pour réduire et éliminer au Canada les obstacles à la libre circulation des personnes, biens, services et investissements. Visant plusieurs secteurs, dont ceux des mesures et normes liées aux investissements, à la mobilité de la main-d'œuvre, aux communications, aux transports et aux consommateurs, cet accord a pour but d'instaurer un marché national efficace, ouvert et stable. Il a été signé par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et est en vigueur depuis le 1er juillet 1995.

Tout comme c'est le cas sur la scène internationale, les normes nationales et internationales ainsi que les méthodes d'évaluation de la conformité peuvent éliminer les obstacles au commerce intérieur. C'est pourquoi le CCN est susceptible de jouer un rôle prépondérant dans la mise en œuvre de l'ACI.

Reconnaissant cette réalité, la Direction du commerce et des affaires intergouvernementales (CAI) du CCN a entamé avec le secrétariat de cet accord une collaboration plus étroite. Les représentants de ce secrétariat ont, par exemple, présenté des exposés à des comités consultatifs tels que le Comité consultatif des provinces et territoires (CCPT) et le Comité consultatif sur le commerce (CCCom). Le CCN encourage par ailleurs d'autres groupes et comités, tels que le Comité consultatif national sur la sécurité publique, à prendre part aux activités de normalisation et d'évaluation de la conformité liées à l'ACI.

Le CCN considère que les normes et l'évaluation de la conformité peuvent constituer une solution aux problèmes du commerce interprovincial et aux enjeux de la réglementation. Servant de base commune à la reconnaissance des qualités professionnelles, la norme ISO/CEI 17024, intitulée *Critères généraux pour les organismes de certification gérant la certification du personnel*, pourrait bien permettre de mieux faire accepter ces dernières au sein des provinces et territoires.

Faire des normes et de l'évaluation de conformité des sujets de politique publique

Les normes et l'évaluation de la conformité ont toutes les chances de pouvoir assurer la mise en œuvre efficace et effective des objectifs du Canada en matière de politiques publiques. Les projets liés aux normes peuvent être flexibles et rentables. Grâce au processus consensuel, les normes peuvent servir de solutions à la fois plus faisables et plus acceptables pour la plupart des intéressés. Dans le cadre des activités internationales, elles simplifient l'harmonisation avec les autres pays.

Le CCN et le Système national de normes (SNN) ont certains objectifs à atteindre : rendre à la fois les autorités de réglementation, les décideurs et tous les intéressés davantage conscients de la possibilité d'incorporer des normes dans les politiques publiques.

Certains ministères, tels qu'Industrie Canada, connaissent déjà ce potentiel et font grand usage des systèmes de normes. Un nombre croissant de documents réglementaires font référence aux normes volontaires comme solution de rechange à la réglementation ou préconisent le recours à l'évaluation de la conformité (voir exemple proposition suivante). Il existe, en outre, toujours plusieurs façons de mieux faire connaître les normes.

Pour y parvenir, le CCN a formé un groupe de travail qu'il a chargé d'élaborer un plan, de dégager les possibilités de préparer des normes concernant les politiques publiques et de favoriser le recours aux applications préconisées dans le domaine de la normalisation.

Recourir à des systèmes de management de la qualité (SMQ) et de management de l'environnement (SME) pour réaliser les objectifs de la politique publique

Une façon d'appliquer les normes pour réaliser les objectifs en matière de politiques publiques (voir proposition précédente) est d'avoir recours aux normes de systèmes de management.

Les systèmes de management permettent aux organisations de se donner des objectifs, de décrire les mesures prévues pour les réaliser, d'évaluer l'efficacité de ces mesures et d'examiner leur rendement pour trouver le moyen de l'améliorer. Le mieux connu d'entre eux est le système de management de la qualité, illustré dans la série de normes ISO 9000. Un autre système qui domine de plus en plus : celui de la série ISO 14000, qui procure aux organisations les outils nécessaires pour gérer les effets de leurs activités sur l'environnement.

Représentant pour les organisations les outils dont elles ont besoin pour gérer sans relâche leur rendement, vérifés par une tierce partie dans le contexte d'un processus d'enregistrement, ces systèmes de management peuvent se révéler très précieux pour la réglementation gouvernementale ou en être la solution de rechange. Le gouvernement peut ainsi maintenir et améliorer la conformité sans que cela soit pour lui synonyme de lourdes dépenses.

Le Système canadien d'évaluation de la conformité des instruments médicaux (SCECIM) est un exemple récent de l'application des systèmes de management aux politiques publiques. Il a été élaboré par Santé Canada, en collaboration avec le CCN, pour mettre en œuvre un nouveau règlement fédéral sur les instruments médicaux. En vertu de ce règlement, dont l'entrée en vigueur est prévue le 1er janvier 2003, certains types d'instruments médicaux devront être fabriqués selon les exigences d'un système de management de la qualité (SMQ) enregistré.

Les fabricants de ces instruments devront être dotés d'un SMQ conforme aux prescriptions des normes ISO 13485 ou ISO 13488, deux normes internationales qui contiennent des exigences précises pour l'application de la série ISO 9000 à cette industrie. Dans le cadre du SCECIM, le CCN attestera de la capacité des organismes registraires à enregistrer les systèmes de management de la qualité des fabricants selon les normes appropriées.

Informer de la valeur des normes environnementales

La série ISO 14000 de normes de management environnemental procure aux organisations les outils dont elles ont besoin pour surveiller efficacement les effets de

leurs activités sur l'environnement, afin de pouvoir les réduire de manière significative. Cette série est plus récente et moins bien connue que celle des normes ISO 9000 de management de la qualité et peut elle aussi dans la même mesure se généraliser et être acceptée. Pour que cela se réalise, il faudra, néanmoins, que ses futurs utilisateurs soient convaincus de son utilité.

Le CCN échange de plusieurs façons, avec les intéressés du domaine de la normalisation et le grand public, l'information qu'il possède sur le potentiel de ces normes.

L'élément expérience des tout premiers utilisateurs de ces normes a pesé lourd dans la balance lors d'un sondage national important réalisé auprès des entreprises canadiennes pour connaître leur expérience des normes de systèmes de management (voir, plus haut, proposition 14). Si peu nombreuses qu'aient été les sociétés appliquant les normes au moment du sondage, celles qui y avaient recours ont tout de même signalé avoir, depuis, une meilleure connaissance de l'environnement et une meilleure pratique vis-à-vis de ce dernier.

Se montrant actif au Canada comme sur la scène internationale dans son désir de trouver des solutions aux problèmes que constitue le changement climatique, le CCN encourage le recours aux normes et à l'évaluation de la conformité, dans lesquels s'insère la série ISO 14000, comme élément de cette solution.

La norme sur l'aménagement forestier durable de l'Association canadienne de normalisation (CSA) est intimement liée à la série ISO 14000. Le CCN en appuie la mise en œuvre en accréditant les organismes registraires du domaine de l'aménagement forestier durable.

Les médias, Internet compris, les publications d'intérêt général et la presse commerciale constituent une précieuse voie d'approche pour communiquer avec les intéressés du domaine de l'environnement. L'information relative aux activités du CCN a été affichée dans divers sites Web, parmi lesquels ceux d'Environnement Canada sur le développement durable et le management environnemental. Le CCN fait paraître également tous les deux mois une colonne dans le magazine *Hazardous Materials Management* qui, en priorité, traite de la série ISO 14000.

Recourir à des mécanismes de financement novateurs

La normalisation peut exiger à la fois beaucoup de travail, d'énergie et de dépenses de la part des personnes et organisations qui participent à ses travaux.

Les technologies de l'information ont aidé à simplifier quelque peu le problème en procurant des outils de travail par l'intermédiaire d'Internet et non d'une personne. Cela a du même coup élargi le champ des activités de normalisation tout en accroissant le besoin d'obtenir bien plus rapidement des résultats. Les travaux de normalisation les plus déterminants se font actuellement à l'échelle internationale, ce qui fait que les participants ne se contentent plus de circuler dans leur pays mais doivent à présent parcourir le monde. Comme les gouvernements, sociétés et autres sources de financement traditionnelles ont réduit l'aide consentie dans ce domaine, il est devenu plus difficile de faire entendre diverses voix pour exprimer diverses positions. Les travaux de normalisation ayant tendance à s'étendre pour toucher aux domaines de l'environnement, de la santé et à d'autres aspects sociaux, on se trouve dans l'obligation d'avoir recours à une plus grande variété d'experts pour siéger en tant que représentants aux comités sur l'élaboration des normes.

Tout le monde semble s'accorder à dire que les fonds actuellement accordés pour financer la participation aux travaux de normalisation ne sont pas suffisants pour permettre de régler les problèmes auxquels sont confrontés les Canadiens et le seront dans les années à venir.

Le Comité consultatif sur les normes (CCNor) du Conseil du CCN a créé un Groupe d'étude sur les modes de financement novateurs possibles pour l'élaboration des normes (GE-MFNPEN), qu'il a chargé d'étudier la question du financement. Ce Groupe d'étude prévoit de décrire la situation présente des organismes d'élaboration de normes (OEN), de ceux qui parrainent leurs travaux et du CCN et de ses commanditaires en ce qui a trait à son

programme sur les normes internationales. Les travaux associés à cette partie du projet sont déjà entamés.

Une fois cette étape franchie, le Groupe d'étude examinera l'évolution prévue de la normalisation, évaluera les ressources dont le Canada a besoin pour se doter d'un système efficace d'élaboration de normes et recommandera des modes de financement des participants et des entreprises qui les parrainent pour réaliser ses objectifs.

Mettre en place un programme de bénévoles

Les bénévoles – ceux et celles qui acceptent de donner de leur temps et de leur énergie en apportant leur expertise dans les activités d'élaboration et de mise en œuvre des normes, au Canada comme ailleurs – constituent la substance vivante du Système national de normes (SNN).

Plusieurs milliers de bénévoles participent aux diverses activités de normalisation. Mais le profil type du bénévole a tendance à se modifier, et il devient de plus en plus nécessaire de trouver, recruter et former de nouveaux effectifs. Il faut, par ailleurs, examiner le rôle de tous les participants actuels, qui doivent réaffirmer leur engagement, et ce, pour obtenir la contribution de personnes possédant les compétences et la capacité de décision recherchées.

Le CCN a mis sur pied le Programme des bénévoles pour améliorer le processus de recrutement, de formation et de reconnaissance de ces bénévoles. Ce programme a été conçu pour renforcer et formaliser les processus existants, établir de nouvelles méthodes et présenter de nouvelles possibilités de formation axées sur la participation volontaire.

De nouveaux processus de gestion des futurs bénévoles ont été mis au point. On prépare actuellement un guide à leur intention. On a en outre produit une brochure sur leur recrutement.

On a déjà en main un matériel à présenter aux bénévoles dans le cadre de séances de formation pour leur faire connaître le CCN, la Commission électrotechnique internationale (CEI) et l'Organisation internationale de normalisation (ISO), et l'on en prévoit d'autre. La première d'entre elles sera présentée pour la première fois lors de la Conférence du SNN, qui aura lieu en mars 2002.

Le prix Jean. P. Carrière, prix prestigieux qui durant de nombreuses années a représenté le moyen pour le Conseil canadien des normes de prouver sa reconnaissance aux bénévoles pour leur contribution, n'est à présent plus le seul de son espèce. En effet, sept nouveaux prix ont été créés depuis, qui sont décernés en reconnaissance des diverses manières dont certaines personnes et organisations ont su contribuer à l'œuvre du SNN. Ces prix seront remis cette année en mars, lors d'un gala spécial donné dans le cadre de la Conférence du SNN. (Pour en savoir plus sur ces prix, voir page 24.)

Susciter une participation sectorielle stratégique

On remarque que les problèmes et innovations liés aux normes se développent de plus en plus au rythme des activités des secteurs de l'industrie. Un certain nombre d'organisations de normalisation reconnaissent cette tendance. L'ISO et la CEI ont, par exemple, toutes deux élaboré une série de forums axés sur les secteurs et formé des groupes consultatifs chargés de s'occuper de ce domaine. Ces derniers ont pour mandat de favoriser une collaboration plus étroite entre les organismes de normalisation et l'industrie et de brosser un tableau des besoins de normalisation de l'industrie plus précis que ne peut habituellement le faire un comité spécifiquement technique.

Le Système national de normes (SNN) peut avoir recours à des moyens similaires. Les secteurs participants sont susceptibles de lui prodiguer des conseils stratégiques, par l'intermédiaire de leurs cadres supérieurs, sur leurs besoins à court et long terme, accroître l'aide venant de l'industrie et fournir des ressources tant humaines que financières pour soutenir les travaux d'élaboration de normes.

Un certain nombre de groupes de secteurs sont déjà intimement liés au SNN, parmi lesquels le Canadian Business Task Force on E-Commerce, le Secrétariat de GéoConnexions et MicroPower Connect. Les secteurs estimés comme prioritaires en matière de nouveaux contacts sont les suivants : l'agriculture, les technologies de l'information et la foresterie.

On se renseigne actuellement sur les organisations susceptibles de prendre part aux activités des forums sectoriels. On devrait avoir mis en place dès le début de 2003 six de ces forums, et l'on en prévoit d'autres.

Faciliter la contribution des consommateurs à l'ALENA

En Europe, les consommateurs peuvent participer aux activités d'élaboration de normes européennes et internationales par le biais de l'ANEC, l'association européenne pour la coordination de la représentation des consommateurs pour la normalisation.

Il n'y a pas d'équivalent dans les Amériques. Au mieux, on tente de créer des liens entre certains consommateurs actifs dans le domaine de la normalisation. En mettant au point un mécanisme de coordination et de communication à l'intention des représentants de la normalisation auprès des consommateurs, on pourrait s'assurer de la correspondance des normes internationales et régionales avec les besoins et les intérêts des consommateurs et de la société civile.

En élaborant un tel système, on favoriserait la représentation des consommateurs dans tous les pays participants tout en facilitant la formation de leurs représentants. Un résultat en concordance avec le récent exposé de principe de l'ISO et de la CEI encourageant la participation des consommateurs aux travaux de normalisation.

Au moment où a été élaborée la SCN, le meilleur moyen de réaliser ces objectifs était, semble-t-il, de préparer une sorte de structure formelle prévoyant la participation des consommateurs au sein de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Depuis lors, sont sorties les propositions d'établissement d'une Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). On a affirmé qu'avoir recours à une structure moins formelle serait un moyen plus efficace. C'est ainsi que le CCN a décidé d'envisager de mettre au point des mécanismes informels au sein de la région couverte par la ZLEA.

Le Comité sur les intérêts des consommateurs et du public (CICP), le ministère de Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) et le Bureau de la consommation d'Industrie Canada examinent la possibilité de création d'un système d'échange d'information et de mise au point de méthodes d'approche exigeant plus de coopération. Parmi les moyens envisagés, notons une liste d'adresses Internet et une série de journées d'étude ayant lieu à intervalles réguliers. Un tel système est susceptible de rassembler les consommateurs prenant part aux travaux des organismes nationaux et régionaux de normalisation, des gouvernements et des organismes non gouvernementaux.

La parole aux intéressés

Les artisans de la Stratégie canadienne de normalisation font le bilan

Le processus de normalisation, démocratique dans sa nature même, réunit dans la même recherche d'une solution acceptable des gens de tout acabit s'intéressant à une question particulière. Mettre en balance les intérêts de chacun pour parvenir au consensus, tel est justement la raison d'être de ce processus.

C'est ainsi que le Conseil canadien des normes (CCN) s'est immédiatement adressé aux intéressés de la normalisation, les personnes et organisations concernées de plus près par ce problème, pour leur demander de tracer la piste des futures activités de normalisation. Rien de surprenant à cela! C'est au Conseil consultatif des intéressés (CCI), constitué de représentants des entreprises, du gouvernement, des organismes non gouvernementaux et des organismes de normalisation, qu'a été confiée la tâche d'élaborer la Stratégie canadienne de normalisation.

Il est donc de bon ton de donner la parole à ces intéressés lorsque vient le moment de faire, deux ans après son dévoilement, le bilan de la mise en œuvre de la Stratégie. Pour vous donner une idée de ce qu'ils en pensent, nous avons recueilli les propos à cet égard de certains anciens membres du CCI.

Le verdict : si les progrès réalisés sont impressionnants, il n'en reste pas moins du travail à faire. Et sans le concours indéfectible de tous nos intéressés, la réalisation des buts de la Stratégie serait quasi impossible.

Mark Schnell est directeur, Promotion commerciale, à la Saskatchewan Economic and Development Cooperative. Il est aussi membre de l'instance dirigeante du CCN et préside le Comité consultatif des provinces et territoires (CCPT). M. Schnell nous livre ainsi le point de vue du représentant d'un gouvernement provincial.

André Forcier est vice-président, Intertek Testing Services NA Ltd., Région de Québec, un organisme de certification et d'essais accrédité par le CCN. M. Forcier considère le rôle qu'il a joué au sein du comité consultatif comme étant un rôle de représentant des organismes de certification et de leurs clients.

Rick Findlay est directeur du Programme de l'eau d'Enquête pollution. M. Findlay s'est exprimé au nom des organismes non gouvernementaux, en particulier ceux du secteur de l'environnement.

Chacun des secteurs représentés au sein du comité consultatif avait ses propres priorités. M Schnell, de son

côté, estime que l'établissement de liens entre les industries naissantes et les systèmes de normes constitue un but important, lorsqu'on parle de la Stratégie. Il fait également remarquer qu'il faudrait tenir compte des besoins des industries existantes à la recherche de nouvelles façons de servir leurs clients ou d'étendre leurs marchés. En tant que représentant d'un gouvernement provincial, il s'est également intéressé à la façon dont les systèmes de normes pourraient suppléer à l'activité de réglementation.

Quant à M. Forcier, participer à la préparation de la Stratégie a été pour lui un moyen d'accroître l'influence du Canada sur la réalisation de projets d'élaboration de normes et d'évaluation de la conformité, en particulier dans le secteur de l'électricité. Tout comme c'est le cas de la plupart des gens qui participent aux activités d'évaluation de la conformité, il souhaitait ainsi favoriser le développement de systèmes pouvant assurer à l'échelle internationale l'acceptation des produits et services canadiens.

La Stratégie canadienne de normalisation a été pour M. Findlay l'occasion de conforter les normes dans leur rôle de protectrices de l'environnement. C'est-à-dire de tenir compte des intérêts du Canada, à savoir l'environnement, l'un des éléments prioritaires des activités de normalisation, et de recourir aux normes pour résoudre des problèmes environnementaux tels que le changement climatique.

Tous trois se sont dits satisfaits de la correspondance de la Stratégie, dans sa version finale, avec leurs priorités, et sont, dans l'ensemble, contents du travail accompli.

M. Schnell explique dans quelle mesure la Stratégie a incité à choisir des approches basées sur les normes dans des domaines tels que l'industrie agricole. Parmi les travaux récents figurent la mise sur pied d'un programme national de normalisation et de certification dans le domaine de l'agriculture biologique, et la mise au point d'une autre norme, en cours d'élaboration, sur les étiquettes qui indiquent si les aliments contiennent ou non des éléments génétiquement modifiés.

M. Forcier perçoit la montée de l'influence du Canada sur la scène internationale de la normalisation, en particulier au sein de la Commission électrotechnique internationale (CEI). Selon lui, si certains progrès ont été réalisés avant le dévoilement de la Stratégie, le document a réussi à permettre de rassembler les forces en ciblant les travaux réalisés pour que les intérêts du Canada soient davantage considérés au sein de cet important forum de normalisation. Il note en particulier la décision d'inviter la CEI à tenir au Canada sa réunion générale de 2003 – première réunion du genre en 18 ans à avoir lieu dans notre pays.

Sur la scène internationale, d'expliquer M. Findlay, les progrès réalisés ne sont pas aussi évidents. À part l'étude publiée sur l'impact au Canada du recours aux normes ISO 14000 de management environnemental (voir proposition 14, page 16, dans le présent numéro), il n'y a pas eu jusqu'ici d'étude globale sur l'utilisation des normes dans le domaine de l'environnement. Il espère que cela va changer. En mars 2002, Enquête Pollution et le personnel du CCN auront achevé un rapport commun sur les réalisations de la Stratégie, considérées du point de vue de l'environnement.

Nos intéressés s'accordent pour dire que, quelle que soit l'importance des progrès accomplis jusqu'ici, il reste encore beaucoup à faire pour réaliser les objectifs de la Stratégie.

M. Schnell précise que le Système national de normes (SNN) doit poursuivre les efforts déployés pour atteindre les industries nouvelles et naissantes. Il faut mieux faire connaître à l'industrie comme aux autorités de réglementation le potentiel de solutions que représente la normalisation.

M. Forcier, quant à lui, voit le Canada continuer à étendre le rôle qu'il joue sur la scène internationale et à généraliser l'adoption des normes internationales.

De son côté, M. Findlay s'attend à ce que le rapport prévu sur la Stratégie contienne des recommandations préconisant une activité sans relâche dans le secteur de l'environnement.

Qui est l'heureux récipiendaire?

Le Conseil canadien des normes rend hommage à l'excellence

Quelques milliers de Canadiens, et les organisations qu'ils représentent, ont bien voulu donner de leur temps en mettant leurs compétences à contribution, et c'est grâce à eux que se porte si bien le Système national de normes (SNN) de notre pays.

Le travail, accompagné de ses résultats, est déjà pour la plupart d'entre eux une récompense en soi. Il est cependant de bon ton de reconnaître publiquement les efforts déployés par un si grand nombre de personnes qui se donnent corps et âme à cette cause.

Le Conseil canadien des normes (CCN) remet depuis 1979 le prix Jean P. Carrière en reconnaissance d'une contribution exceptionnelle dans le domaine de la normalisation. En ne décernant chaque année cependant qu'un seul prix, on ne rend pas nécessairement justice à ces personnes pour toute la contribution à l'œuvre du SNN exprimée dans un travail d'une telle ampleur et d'une telle portée. C'est pourquoi le CCN a créé cette année sept nouveaux prix en reconnaissance de divers travaux par le biais desquels les bénévoles, les organisations et les employés du CCN apportent leur soutien à la normalisation du Canada. Les prix décernés par le CCN seront remis cette année le 26 mars, au cours d'une cérémonie spéciale, dans le cadre de la Conférence du Système national de normes.

Nous vous présentons ici les prix et leurs heureux récipiendaires.

Le prix Jean P. Carrière

Ce prix est décerné en reconnaissance d'une contribution exceptionnelle aux travaux de normalisation du Canada. Il doit son nom à feu le brigadier-général Jean P. Carrière, président du Conseil du CCN de 1971 à 1977. C'est au cours de cette période qu'a été conçu et formulé l'essentiel des plans et politiques du SNN.

Le prix Jean P. Carrière est cette année décerné à **Margaret Soper**, bénévole depuis 1988 au sein du CCN, où elle a présidé un certain nombre de comités. Elle est aujourd'hui membre du Comité sur les intérêts des consommateurs et du public et du Comité consultatif canadien du Comité pour la politique en matière de consommation de l'Organisation internationale de normalisation (CCC/COPOLCO).

Le prix Roy A. Phillips

Ce nouveau prix, attribué en l'honneur de Roy A. Phillips, éminent ingénieur membre de l'Ordre du Canada et président de Roy Phillips Advisory Services Inc., est décerné en reconnaissance d'une contribution remarquable dans le domaine de la normalisation internationale.

Les réalisations de M. Phillips sont nombreuses. Premier Canadien président de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), il a joué un rôle important dans les travaux d'harmonisation des procédures de l'ISO et de la Commission électrotechnique internationale (CEI). La contribution indéfectible de M. Phillips à l'entreprise que se sont donnée le CCN, les organismes internationaux de normalisation et le secteur privé imprime une nouvelle orientation aux politiques et aux échanges internationaux. Il a, en outre, été président-directeur général de l'Association des manufacturiers canadiens (actuellement Manufacturiers et exportateurs du Canada).

C'est **Reginald Shaughnessy** qui en sera le premier récipiendaire. M. Shaughnessy a à son actif 42 années de bénévolat dans les domaines de l'acier, de la santé, de la sécurité et de la qualité. Il est actuellement président du Comité d'orientation stratégique de l'Association canadienne de normalisation sur la gestion des affaires, et a présidé le comité technique international responsable de l'élaboration des normes ISO 9000 des systèmes de management de la qualité.

Le prix de dévouement

Ce prix est décerné à une entreprise, un organisme ou un groupe de consommateurs en reconnaissance d'un leadership exercé auprès du CCN dans la réalisation de travaux de normalisation, nationaux ou internationaux.

C'est la **Direction de l'Assurance de la qualité (DAQ) du ministère de la Défense nationale** qui en sera, cette année, le récipiendaire. La DAQ appuie le Système national de normes en préconisant le recours des fournisseurs internes et externes à des systèmes de management fondés sur les normes ISO 9000 et ISO 14000 et donnant aux gouvernements canadien et étrangers des directives en matière de management de la qualité et de management environnemental. Bon nombre de ses employés participent aux travaux de comités consultatifs et techniques et de groupes de travail du CCN, et, à titre de bénévoles, à des audits menés dans le cadre d'activités d'évaluation de la conformité.

Le prix de leadership du CCN

Ce prix est attribué en reconnaissance de la contribution remarquable d'un président ou d'un animateur de comité consultatif ou technique.

John Dunn, récipiendaire de ce prix cette année, fait depuis près de 30 ans avancer les travaux d'élaboration des normes des élastomères, tant en Amérique du Nord que sur la scène internationale. Il a assumé pendant près de 25 ans la présidence du Comité consultatif canadien du Comité technique ISO sur les élastomères et produits à base d'élastomères (CCC/ISO TC 45) et continue à participer aux activités de ce comité. Son leadership et son expertise dans le domaine de la technologie des élastomères sont reconnus partout dans le monde.

Le prix décerné par le CCN pour services remarquables

Ce prix est attribué en reconnaissance d'une contribution exceptionnelle à une personne ayant assumé le secrétariat d'un comité consultatif ou d'un comité technique.

Il sera remis cette année à **Ahmad Husseini**. M. Husseini a, en effet, joué un rôle déterminant pour le Canada dans ses travaux d'élaboration des normes internationales de systèmes de management environnemental. Sa contribution à la mise sur pied du comité ISO TC 207, le comité technique responsable des

normes ISO 14000, s'est également révélée précieuse. M. Husseini est depuis 1998 secrétaire de ce comité.

Le prix d'excellence du CCN

Ce prix est attribué en reconnaissance de la contribution d'un membre de comité.

C'est à **Leonard Adrian** que sera remis ce prix cette année. M. Adrian collabore avec le CCN depuis 1972. Il a été membre du Comité consultatif sur la certification et les essais, du Sous-comité sur l'accréditation des organismes de certification et du Groupe de travail – Certification. La contribution de M. Adrian à la mise sur pied d'un programme du CCN prévoyant l'accréditation des organismes de certification a été déterminante. Aujourd'hui encore, il agit auprès du personnel à titre de conseiller. Il a, en outre, participé aux travaux techniques de plusieurs comités d'élaboration de normes et organismes s'intéressant à la sécurité-incendie.

Un quart de siècle passé au CCN...

Pour parler de reconnaissance... deux membres du personnel du CCN viennent justement d'achever une période importante pour la durée de laquelle leur travail est digne d'être reconnu. En effet, **Guy Ethier** et **Pierre Constantineau** travaillent dans notre organisation depuis 25 années. Le nom de M. Ethier, responsable de la conception et de la mise en page de la plupart de nos publications, est sans doute bien connu des lecteurs assidus de *CONSENSUS*, puisque depuis le numéro d'octobre 1976 ce nom apparaît dans le médaillon de la revue. De son côté, M. Constantineau, dont le nom est peut-être moins connu que celui de son collègue, n'en joue pas moins un rôle indispensable au sein du CCN. Il assume en effet les responsabilités de surveillant de l'imprimerie, et sans lui, les documents papier ne pourraient prendre forme.

Toutes nos félicitations à Guy et à Pierre!

Le prix décerné par le CCN pour services dévoués

Ce prix est attribué à un employé du CCN en reconnaissance d'une contribution remarquable dans les activités de soutien des bénévoles et de leurs travaux au sein des comités.

Jane Legault, l'heureuse récipiendaire de ce prix cette année, travaille au CCN depuis 1991. Si au sein de la direction dans laquelle elle exerce ses fonctions, elle a vécu de nombreux changements en matière de personnel et de leadership, cela ne l'a pourtant pas empêchée d'offrir aux bénévoles du programme de certification un soutien administratif indéfectible. M^me^ Legault n'a eu de cesse de faire preuve d'humour ni de démontrer d'excellentes capacités organisationnelles. Le groupe d'évaluation de la conformité lui doit ainsi tant sa stabilité que son succès.

Le prix décerné par le CCN pour réalisations exceptionnelles

Ce prix est attribué à un comité ayant apporté une contribution remarquable aux travaux de normalisation ou d'évaluation de la conformité, nationaux et internationaux, du Canada, notamment dans le cadre de l'élaboration au cours de ses phases initiale et finale d'une nouvelle norme à la fois nationale et internationale d'importance.

Aucune mise en candidature n'a cette année été présentée pour ce prix.

Pour en savoir plus sur le programme et les prix des bénévoles du CCN, visitez le site Web de ce dernier à www.ccn.ca.

Avez-vous... la forme?

Vous ne pouvez faire autrement.

Vous désirez vous faire enregistrer selon ISO 9001 (Systèmes de management de la qualité)
ou selon ISO 14001 (Systèmes de management environnemental)
par un organisme registraire accrédité par le Conseil canadien des normes?
ou encore
Vous souhaitez devenir un organisme registraire ISO 9001 ou ISO 14001?

Visitez notre site Web à www.ccn.ca
ou appelez-nous au 613.238.3222

Conseil canadien des normes
Standards Council of Canada

Canada

RETOUR DEMANDÉ
Conseil canadien des normes
270, rue Albert, bureau 200
OTTAWA (Ontario) K1P 9Z9

À venir

Législation canadienne sur la sécurité des produits de consommation : Guide d'introduction

Simplifier les lois et règlements sur la sécurité des produits de consommation

Pour vous retrouver dans le réseau compliqué des lois et règlements canadiens sur la sécurité des produits de consommation, nous vous proposons la *Législation canadienne sur la sécurité des produits de consommation : Guide d'introduction*. Ainsi, vous :

- saurez quel règlement s'applique à un produit donné;
- en apprendrez plus sur les exigences en matière de règlements;
- saurez quelles sont les autorités responsables.

Pour en commander un exemplaire, se rendre à www.ccn.ca.

POSTE MAIL
Société canadienne des postes / Canada Post Corporation
Port payé
Nbre
Postage paid
Blk
05333393